Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Séminaire Football en Milieu Scolaire

du Vendredi 14 Février 2020 à Amiens

« Croiser les regards, échanger les pratiques pour piloter une section sportive scolaire »

LES PARTICIPANTS

Etablissements, encadrements

64 techniciens (professeurs EPS, éducateurs clubs ou collectivité, responsables techniques et/ou pédagogiques)

52 établissements représentés (dont l'université du littoral côte d'opale)

6 chefs d'établissements

Les institutions

2 inspecteurs pédagogiques régionaux EPS (IPR IA EPS)

2 directeurs régionaux de l'union nationale du sport scolaire (UNSS), 2 directeurs départementaux de l'UNSS, le directeur régional fédération française du sport universitaire

La LFHF

MM Bruno Brongniart (président), Pascal Poidevin (trésorier général), Michel Decroix (membre du conseil)

MM Dany Blondel, Marc Coelembier, Denis Lamorille, Philippe Segonds, Stéphane Tousart pour la commission du football en milieu scolaire

Mmes Laurie Dacquigny, Odile Willay

MM Stéphane Aguiar, Emmanuel Boissier, Thierry Claeys, Ludovic Kuehn, Jimmy Lahousse, Pascal Lefebvre, Makhloufi Rebattachi pour la commission technique

COMMENTAIRES

1er séminaire du football en milieu scolaire et universitaire (FMSU) organisé sur l'Académie d'Amiens
Remerciements à tous les établissements représentés, notamment certains venant de loin.
La représentation est d'environ 50% des établissements support d'une section sportive football, à noter que les sections du département d'accueil du séminaire font chuter la moyenne.

Synthèse de Restitutions des 9 tables rondes

Boite à idées ou commentaires (Thierry CLAEYS)

Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

ATELIER 1 : **Identifier en interne et en externe les personnes « ressources »**

Quelles sont les personnes ressources de l'établissement qui contribuent au fonctionnement de la section ?

Quand et **comment** s'impliquent-elles? Dans quelles instances ou à quelles occasions ? Quels sont les freins?

Les personnes ressources et leurs implications :

Personnels Education nationale (EN)

Chef d'établissement (les moyens, l'impulsion, la communication), équipe éducative et professeurs principaux (la scolarité, le suivi scolaire, les alertes, les adaptations négociées par rapport aux séances), infirmière (suivi médical, interventions sur hygiène diététique), le conseiller principal d'éducation (vie scolaire, absentéisme, comportements) intendant (besoin matériel), cuisinier (restauration, besoin de repas froids), assistant d'éducation (possible adulte référent, confident dans l'établissement)

Le responsable technique et pédagogique de la section qui est le maitre d'œuvre, ce qui peut occasionner beaucoup de temps à passer suivant la dynamique de la section, hors souvent la coordination n'est pas considérée dans les moyens horaires ou indemnités. (IMP)

Personnes externes

Le président du club, les éducateurs de club (moyens humains, transport, équipements)

La mairie, l'intercommunalité (mise à disposition d'équipements sportifs, mise à disposition de personnels éducateurs, gardien de stades)

Etudiants STAPS, dans le cadre de stages et/ou des éducateurs en formation BMF/BEF (possibilité de communiquer les besoins en encadrement dans les sections sportives lors du positionnement)

Les instances fédérales et du sport scolaire

Ligue, district (suivi, visites, évaluation, conseils, aide financière, rassemblements sportifs, formation continue), UNSS (gestion de compétitions)

Convention pour le médical (médecin, kiné, gestion de la traumatologie) Difficile à mettre en œuvre

Le détail non exhaustif des différents intervenants ou partenaires ne suffit pas, il convient de savoir comment fédérer toutes ces personnes autour du projet de la section sportive. Quels sont les outils, organes qui vont permettre le bon fonctionnement et le développement de la section ?.

- Le conseil d'administration (vendre et défendre le projet), les conseils de classes (suivi des élèves, lien avec les enseignants, valoriser le parcours de l'élève et ces acquisitions (sociabilité, autonomie, engagement, etc.). Le projet d'établissement (les compétences transverses), le projet disciplinaire (lien EPS, section), etc.

  L'implication du responsable de la section dans ces organes de décisions ou projets est nécessaire pour justifier du bien-fondé et des bienfaits de la section sur les élèves (sur le plan scolaire, éducatif, acquisition de compétences) et justifier des moyens.
- Besoin de composer un comité de pilotage sous l'égide du chef d'établissement et l'impulsion du responsable technique et pédagogique de la section

  Valider, animer, modifier le projet de la section

  Créer un événement pour impliquer et fédérer

  Faire vivre la section en réunissant tous les partenaires, bilan, projets, communication, valorisation pour tous (établissement, élèves, équipe éducative, club)

  Permet aussi de régler des problèmes ou d'envisager des points d'amélioration

Les freins

Relation section/club (s), intérêt divergent parfois (pas dans toutes les sections)

Manque de reconnaissance fédérale pour un club de travailler avec une section

Manque d'intérêts communs, de convergence, de valorisation des différents acteurs (le projet commun de chacun doit être assurément l'élève/ joueur (se) mais pas uniquement. Des projets autour de la section doivent permettre de la valoriser et d'impliquer les différents partenaires, de donner du sens, justifier l'existence de la section par autre chose que la seule pratique du football.

Mobilité des personnels dans l'établissement, manque de poste profilé
Manque de moyen pour la coordination de la section, les déplacements
Les règles établies par le rectorat (sur les déplacements, les dérogations à la carte scolaire)

ATELIER 2 : Mettre en œuvre des actions pour ENRICHIR LE PARCOURS DE L'ELEVE FOOTBALLEUR

Quelles sont les actions mises en œuvre pour enrichir le parcours de l'élève footballeur?
En quoi les actions menées par une section sportive enrichissent le parcours de l'élève footballeur?

Grande homogénéité des retours de l'ensemble des groupes autour des parcours avenir, citoyen, santé

Parcours avenir :
Autour de la découverte des métiers du sport et des formations ou sensibilisation
Sensibilisation à l'arbitrage
Mise en place de module de formation (parcours à envisager suivant le niveau de classe)
Mise en situation pédagogique (gestion d'un groupe)
Formation prévention et secours civique (PSC1)

Parcours citoyen :
La quinzaine du foot, génération 2024 peuvent parfaitement répondre à cet objectif
Action autour du handicap
Le savoir vivre ensemble
Action en lien avec des associations caritatives

Parcours santé :
Intervention sur l'hygiène, l'alimentation, le sommeil

Parcours prévention :
L'utilisation des réseaux sociaux
Les risques de l'accoutumance à l'utilisation des jeux vidéo et autres

Des interventions de professionnels souvent autour ou en lien avec les métiers du sport (exemple infirmière, kiné) pourraient enrichir aussi le parcours avenir de l'élève avec des intervenants qui présenteraient leurs métiers respectifs

Possibilité de lier ces parcours pour la préparation et la présentation à l'oral de 3ème. Idem pour le lycée
Les 3èmes pourraient éventuellement être responsables d'interventions auprès de classes de niveau inférieur

L'utilisation de fiche d'objectifs que l'élève se fixe par cycle, par semaine, par séance peu importe pourrait lui permettre de gagner en autonomie et d'être acteur de ses progrès (savoir s'évaluer, se responsabiliser et s'impliquer dans ses apprentissages)

Observation générale : Comme dans l'activité football, il y aurait nécessité à établir une programmation pluriannuelle sur les différentes actions à mener suivant le niveau de classe

Les freins

Les moyens à mettre en œuvre notamment sur les formations fédérales (modules éducateurs, sensibilisation à l'arbitrage) à la fois sur le plan financier et humain.
Pour y répondre, besoin de sortir du cadre habituel des formations fédérales à la fois dans l'organisation et des coûts de formation.

***ATELIER 3 :* Les élèves constituent également des personnes « ressources », particulièrement en lycée, mais pas seulement**

Quels sont les élèves sollicités au sein de la section ?
Que font-ils ? Quels rôles ? Quelles responsabilités ?
Dans quelles tâches, avant, pendant, après ?

Listing des différents rôles ou actions que les élèves pourraient mener suivant les profils, la maturité, le niveau de classe

- tutorat ou intervention sur des thématiques telles que la diététique, l'hygiène (3ème vers un public 6ème
  préparation à l'oral
- organisation d'une journée d'accueil des élèves du primaire dans le cadre de la quinzaine du foot (arbitre, organisateur, coach, reporter, vidéaste)
- gestion d'une partie de séance (exemple échauffement)
- organisation d'interclasse (pause méridienne)
- délégué de classe
- filmer la séance (élève blessé)
- montage vidéo
- animation d'une séquence vidéo (analyse, commentaire)
- animer un site FB
- reportages sur le site de l'établissement suite à une action
- jeune coach sur les catégories inférieures (exemple challenge Y Bonhomme encadrement 6ème 5ème par un 3ème)
- remplir une feuille de match

Double enjeu pour le responsable :

- avoir parfois des relais et des aides à sa disposition
- construire le futur adulte à être engagé, responsable, autonome face à une tâche ou un groupe.

Ne pas oublier l'oralité à travers les diverses interventions, capacité à prendre la parole en public, épreuves au Diplôme national du brevet (DNB)/ baccalauréat (BAC) mais surtout un précieux atout dans la future vie personnelle et professionnelle des élèves.